

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE REPORTERS SANS FRONTIÈRES (RSF) SUISSE

Mercredi 16 juin 2021 17h30, par vidéo-conférence

Procès-verbal

Membres présents : 27

Le président ouvre l'assemblée générale et salue les membres présents. Il précise que l'Assemblée Générale se tient exceptionnellement cette année encore en vidéo-conférence en ligne suite à la crise sanitaire.

1. Approbation de l'ordre du jour

Le président propose de traiter le point 7 (Election d'une nouvelle membre) après le point 2. L'ordre du jour est approuvé avec cette modification à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 septembre 2020

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Election d'une nouvelle membre du comité, la journaliste de la *NZZ am Sonntag* Andrea Kucera

Le président rappelle l'ambition de RSF Suisse d'élargir la représentativité de son comité en Suisse alémanique. Andrea Kucera se présente et retrace son parcours journalistique.

Elle est élue à l'unanimité. Le président et le secrétaire général la félicitent pour son élection.

4. Présentation et approbation du rapport d'activité 2020

Le président passe la parole au secrétaire général pour la présentation du rapport d'activité 2020. Celui-ci se réfère au Rapport annuel dont les membres ont pu prendre connaissance et relève les points suivants:

- La crise sanitaire a marqué l'année 2020-2021. Des événements ont dû être annulés. Le travail à distance a dû être mis en place.
- La crise sanitaire n'a pas impacté le résultat financier de l'exercice mais a eu des conséquences très sensibles en ce qui concerne la vente des albums de photo de RSF, en forte baisse. En revanche, les dons ont augmenté de manière réjouissante au cours de l'année écoulée.
- La pandémie a mis en évidence de manière forte le rôle des médias en période de

crise et la nécessité pour une société démocratique de pouvoir compter sur une information de qualité, indépendante et libre. Notre organisation a dénoncé les nombreux Etats qui ont utilisé la pandémie comme prétexte pour supprimer la liberté de la presse.

- Le mandat d'expertise juridique attribué par l'Office fédéral de la communication au secrétaire général de la section suisse en 2019 a représenté le plus gros projet de notre organisation en 2020. Il s'agissait d'évaluer la possibilité, voire la nécessité, au regard des règles constitutionnelles en vigueur, de poser des normes minimales pour réguler le débat public en Suisse sur les plateformes numériques. Ces questions sont en lien direct avec les efforts déployés par RSF au niveau mondial dans le cadre de son initiative pour l'information et la démocratie. La rédaction de cette étude représentait donc une chance pour notre organisation de produire une analyse approfondie de ces questions.

- Parmi les prises de position de RSF Suisse au cours de l'année écoulée, le secrétaire général en cite deux:

- La procédure dirigée contre la journaliste lucernoise Jana Avanzini, qui s'est terminée par son acquittement devant le Tribunal fédéral. Elle était accusée d'avoir pénétré sans l'accord du propriétaire dans une villa occupée par des activistes pour y réaliser un reportage. Pour RSF Suisse, l'affaire posait une question de principe.

- Notre organisation s'est fortement engagée en faveur de la libération du journaliste algérien Khaled Drareni.

- Le projet de notre nouvelle newsletter journalistique est en cours.

- Le logiciel de gestion a été installé et permet d'alléger notablement le travail administratif du secrétariat général.

Le Président remercie le secrétaire général et la représentante en Suisse alémanique Bettina Büsser pour le travail accompli ainsi que Camille Lanci, stagiaire auprès du secrétaire général à Genève.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

5. Rapport de la trésorière et approbation des comptes 2020

La trésorière explique que la section suisse a choisi une nouvelle fiduciaire et donc que la présentation a changé elle aussi. La présentation des résultats se fait par nature des charges et des produits, plus lisible pour le grand public. La présentation par fonction, exigée par la fondation ZEW0, dont nous avons le label, figure désormais en annexe.

L'exercice s'est conclu avec un bénéfice de plus de 22'151.88 francs, grâce aux dons et à la rémunération obtenue pour l'expertise de l'OFCOM. La vente des albums a baissé de 40%.

Au nom du comité, la trésorière propose d'approuver les comptes et le bilan 2020.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

6. Décharge au comité pour sa gestion de l'exercice 2020

La décharge du comité est votée à l'unanimité.

7. Présentation et approbation de la révision des statuts (texte en annexe)

Le président présente les objectifs principaux de la révision. La discussion article par article est engagée sur la base des propositions dont les membres ont pu prendre connaissance et qui figurent dans le document annexé au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Article 1^{er} nouveau
Accepté à l'unanimité

Article 3 nouveau
Accepté à l'unanimité

Article 4 nouveau
Accepté à l'unanimité

Article 5 nouveau
Accepté à l'unanimité

Article 6 nouveau
Accepté à l'unanimité

Article 7 nouveau
Accepté à l'unanimité

Article 8 nouveau
Accepté à l'unanimité

Article 9 nouveau
Accepté à l'unanimité

Article 9bis nouveau
Accepté à l'unanimité

Article 10 nouveau
Accepté à l'unanimité

Article 11 nouveau
Accepté à l'unanimité

Article 12 nouveau
Accepté à l'unanimité

Article 13 nouveau
Accepté à l'unanimité

Article 14 nouveau

Accepté à l'unanimité

Article 15 nouveau
Accepté à l'unanimité.

8. Election d'un membre à la commission du Fonds de soutien, Gérard Tschopp, ancien président de RSF Suisse

Le secrétaire général excuse l'absence de Gérard Tschopp pour des raisons liées à la crise sanitaire et indique que ce dernier se réjouit de siéger à la commission du Fonds de soutien. Il remplacera George Gordon-Lennox, qui a demandé à être remplacé pour raison d'âge. Le secrétaire général le remercie très chaleureusement du travail accompli.

L'élection de Gérard Tschopp comme membre de la commission du Fonds de soutien est approuvée à l'unanimité.

9. Désignation de l'organe de révision externe

Les nouveaux statuts exigent que le réviseur externe soit nommé par l'assemblée générale. Le comité propos de désigner la fiduciaire Bonnefous SA pour le prochain exercice.

Le mandat de la fiduciaire Bonnefous SA pour l'exercice 2021 est approuvé à l'unanimité.

10. Divers

Il n'y a aucun divers.

Le Président clôt l'assemblée générale en espérant que celle de l'année prochaine pourra se dérouler en présence des membres. Il souhaite à toutes et à tous un bel été.

Genève, le 16 juin 2021

Le président



Bertil Cottier

Le secrétaire général



Denis Masméjan

Annexe : Révision des statuts